

Réf: Dossier 398488

Avis de constitution

SOCIETE « NANGITA »

Siège Abidjan Cocody Angre Nouveau CHU, non loin
du grand marché de DJOROGOBITE 1, Lot 3460, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANGITA »

Objet : -SOLUTION D'IA PRIVEES SUR-MESURE
(Approvisionnement en matériel IA, solutions technologiques IA neutres...)
-CYBERSECURITE (Evaluation des vulnérabilités, Stratégie de sécurité...)
-STRATEGIE ET MIGRATION CLOUD (Conseil en cloud, Migration vers le cloud, Gestion du cloud...)
-INFRASTRUCTURE IT (Approvisionnement de serveurs, configuration des applications...)
-FORMATION ET EDUCATION (Développement de programmes d'études, Ressources d'apprentissage...)
-PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angre Nouveau CHU, non loin du grand marché de DJOROGOBITE 1, Lot 3460, Ilot 309

Dirigeant(s) M SOMBIE ADAMA MAFABI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03399 du 25/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19359/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

